

Fouille- roche gris

Protéger et conserver l'habitat du fouille-roche gris dans la rivière du Sud, en amont du Bras St-Michel

Crédit photo : G. Cooker



Saviez-vous que la rivière du Sud abrite une espèce de poisson rare, dont la survie est menacée ? Il s'agit du fouille-roche gris, un petit poisson de quelques centimètres très sensible à la pollution... Il fait présentement l'objet d'un projet de protection et de conservation, coordonné par l'OBV de la Côte-du-Sud. Le projet se situe dans les municipalités de St-Raphaël et de St-François-de-la-rivière-du-Sud.

Le fouille-roche gris est une espèce indicatrice de la qualité du milieu, car très sensible à la pollution de l'eau et à la qualité de son habitat.

Objectif du projet

L'objectif du projet « protéger et conserver l'habitat du fouille-roche gris dans la rivière du Sud » est de sensibiliser les riverains et le grand public, tout en vérifiant la présence de ce poisson dans la rivière du Sud. Il s'agit également d'acquérir de nouvelles connaissances sur la qualité de l'eau et l'habitat du fouille-roche gris.



M. Guillemette, riverain de la rivière du Sud, en train de signer une entente de conservation volontaire, en compagnie de Suzanne Beaudry, biologiste à l'OBV (responsable du projet)

L'engagement des riverains

L'accent est mis sur les mesures qu'il est possible d'adopter au quotidien pour prendre soin de la rivière, et donc de l'espèce. Un « cahier du propriétaire », à destination des propriétaires riverains, est un des éléments importants. Il mène à la signature d'ententes de conservation volontaire.

Depuis le mois d'août, Suzanne Beaudry, biologiste à l'OBV, et Aurélie Bousquet, sont en « tournée » auprès des riverains de la rivière du

Sud. Le but de ces rencontres est de les sensibiliser au joyau qui coule dans leur arrière-cour. Les personnes rencontrées sont enthousiastes et la quasi-totalité signe des ententes de conservation volontaire. Ils apprécient particulièrement le cahier illustré (ou cahier du propriétaire), qui parle spécifiquement de leur « coin de pays ».

Cet engagement moral traduit leur prise de conscience : il faut protéger la rivière et en prendre soin, en posant notamment de petits gestes (utiliser des produits sans phosphates, planter des arbres le long du cours d'eau, etc.). Comme le fait remarquer un riverain, « il revient à chacun de nous de poser des petits gestes qui ne coûtent rien au quotidien, que nous soyons agriculteur, riverain ou simplement propriétaire d'un terrain ».



Quelle suite ?

D'autres actions et documents sont au programme : un panneau d'interprétation (sentier du Rocher Blanc), un dépliant, d'autres rencontres individuelles... À suivre !

Articles à consulter

- Connaissez-vous le fouille-roche gris ? [Lire !](#)
- Des riverains engagés pour la rivière du Sud. [Lire !](#)

Contact

Suzanne Beaudry, biologiste, Écosystèmes aquatiques

418 248-4566 # 524

bio@obvcotedusud.org

Nos partenaires pour le projet

Des partenaires viennent compléter l'appui financier d'Environnement Canada et de la Fondation de la Faune (FFQ). L'implication du milieu est primordiale ! Il s'agit du MRNF (ministère des Ressources naturelles et de la Faune), de la municipalité de St-Raphaël, des MRC de Montmagny et de Bellechasse, du Mouvement des Amis de la Rivière du Sud (MARS), et du député de Montmagny-L'Islet, M. Norbert Morin.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement
Canada

Environment
Canada



Fondation de la faune du Québec

Localisation du territoire concerné !

